
Centres de collecte et fabricants

Modules photovoltaïques (modules PV)

Collecte et transport

IDENTIFIER CORRECTEMENT

Les modules PV sans polluant et les modules PV avec polluants doivent être palettisés séparément les uns des autres.

- D'une manière générale, les modules PV en silicium cristallin sont toujours exempts de polluants.
- Les modules PV à couche mince peuvent contenir des polluants, mais cela dépend fortement de la technologie utilisée. Technologies polluantes: CdTe, CIS, CIGS¹

Attention: Les modules PV de First Solar doivent être restitués à First Solar pour recyclage. SENS eRecycling ne reprend aucun module PV de First Solar.

Il est possible de reconnaître les modules PV contenant des polluants uniquement à l'aide de l'étiquetage ou de la description de l'installation. Sans cette indication, il est impossible, même pour un spécialiste, de reconnaître avec certitude les modules PV contenant des polluants. Si vous repérez des modules contenant des polluants dans le flux de marchandises ou si vous avez un doute: séparez ces modules PV et informez immédiatement votre interlocuteur chez SENS.

¹ Modules à couche mince CIS et CIGS: le matériau semi-conducteur de ces modules est composé de disulfure de cuivre et d'indium ou de diséléniure de gallium, d'indium et de cuivre. Modules à couche mince CdTe: un composé à base de cadmium et de tellure.

PALETTISER CORRECTEMENT

Attention: Les modules PV doivent être palettisés à plat.

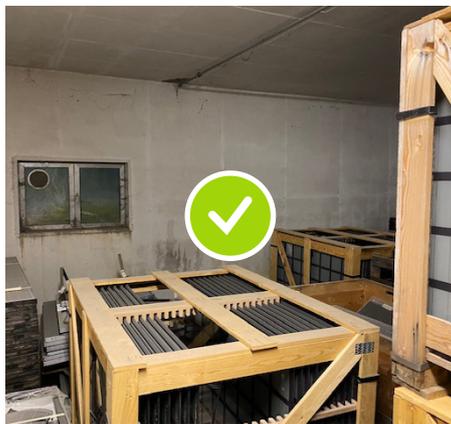
Conteneurs

- Les conteneurs doivent être conçus pour le poids correspondant. Ce qui peut être utilisé:
 - Palettes SBB sans cadre
 - Palettes à usage unique, dans la mesure où elles sont prévues pour cela ou si elles disposent de caractéristiques/de normes similaires à celles des palettes SBB
 - Conteneurs de livraison des modules PV, nouvellement installés
- Hauteur: 1,20 m au maximum
- Le conteneur doit être relié (2 bandes)
- Le poids total de la palette chargée ne doit pas dépasser 1000 kg
 - À partir de 500 kg, l'expéditeur ou le destinataire doivent mettre à disposition des aides au chargement (par exemple des chariots élévateurs)

Transport

- Le chargement et le déchargement sont du ressort de l'expéditeur ou du destinataire
- Du personnel de chargement ou de déchargement doit être présent

Palettisé correctement

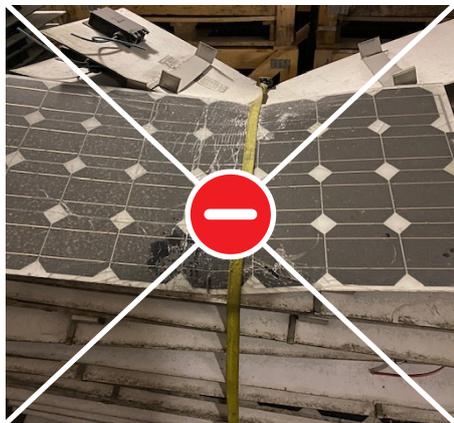


Contact

Pour toute question
veuillez contacter
votre interlocuteur
chez SENS eRecycling.

Pour toutes les questions générales
veuillez contacter la
Fondation SENS:
T : +41 43 255 20 00
info@eRecycling.ch
www.eRecycling.ch

Palettisé de manière incorrecte



Important

Les modules PV qui ne sont pas palettisés correctement entraînent une charge de travail supplémentaire lors du transport. En cas de mauvaise qualité de livraison, le recycleur est autorisé à facturer sa charge de travail supplémentaire.

